



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Frédéric Yvon DAGORN /Maryse Clémentine Simone Claire MOUTEL – Annonce civile

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 5 décembre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Annonce civile



Aménagement de régime matrimonial Suivant acte en date du 7 novembre 2025 dressé par Maître Carole LEFEVRE-LE SOMMER, notaire à Saint Malo, il résulte que Monsieur Frédéric Yvon DAGORN né à FOUGERES (35300) le 30 novembre 1974, de nationalité française et Madame Maryse Clémentine Simone Claire MOUTEL, née à FOUGERES (35300) le 10 mars 1975, de nationalité française, demeurant ensemble à FOUGERES (35300) 54 rue de l'Amiral de Guichen. Mariés à la mairie de FOUGERES (35300) le 5 mai 2001 sous le régime de la participation aux acquêts, tel qu'il est défini par les articles 1569 et suivants du Code civil, en vertu du contrat de mariage reçu par Maître BLOUET, notaire à FOUGERES (35300), le 28 avril 2001, Ont apporté une modification de la clause relative à l'attribution des acquêts de l'époux prédécédé et de participation inégale. Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me Carole LEFEVRE-LE SOMMER, notaire à SAINT MALO. Pour avis

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
